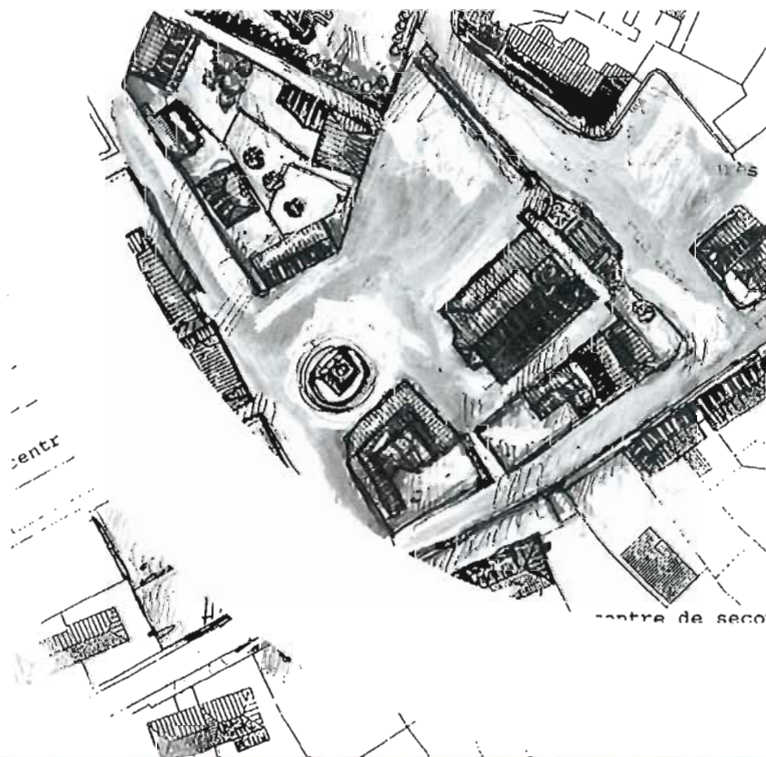


SYNTHÈSE DES REMARQUES



COMMUNE D'ANOR "PLACE DU POILU"



SYNTHESE DES REMARQUES C.A.U.E./PLACE DU POILU/ 26 MAI 1999

INTRODUCTION

Les remarques formulées lors de l'entrevue et reprises ci-après mêlent deux type de considérations :

- d'une part, celles portant sur le rapport entre les données du programme et leur expression au niveau de l'esquisse,
- d'autre-part, des considérations d'ordre général pouvant être prises en compte sur l'aménagement d'un tel espace public.

Le texte sera illustré de quelques schémas permettant, je l'espère, de mieux visualiser le propos.

PREAMBULE

Le programme du projet tel qu'il apparaît tant à la lecture du document faxé, qu'exprimé de vive voix lors de l'entrevue semble, compte tenu du contexte spatial de la place, tout à fait opportun. Les points saillants que le C.A.U.E. retient sont :

- réduire la minéralité de la place,
- conforter la sécurité des piétons,
- desservir les équipements riverains (y compris aires de stationnement),
- renforcer la convivialité et l'attractivité,
- conserver l'ensemble des usages existants aujourd'hui sur la place.

La discussion a aussi fait apparaître que certaines options lourdes d'aménagement devaient être considérées comme des paramètres non rediscutables puisque résultant d'une négociation large entre élus et riverains. C'est le cas de :

- la modification de la circulation automobile,
- la construction d'un "kiosque-auvent",
- le maintien du monuments-aux-morts à sa place,
- la remise en état du puits.

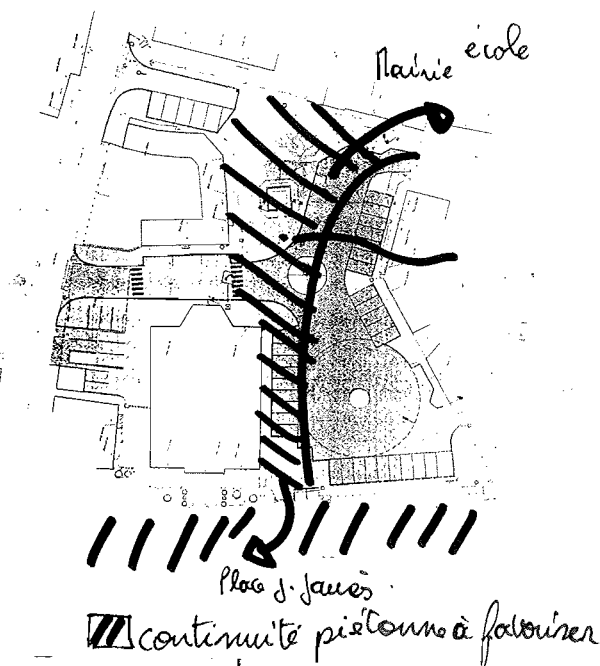
LES REMARQUES

La place du piéton

□ La sécurisation du piéton et le renforcement de la convivialité semblent être particulièrement bien pris en compte par la surface généreuse, accessible uniquement au piéton, grâce à la déviation de la rue Léo Lagrange qui se développe entre la mairie et le monument aux morts. Si l'automobile semble bien "guidée" sur l'espace de la place, le piéton semble moins pris en compte sur la partie basse de celle-ci. Certaines surfaces qui lui sont dévolues sont très réduites. Il seblerait intéressant qu'elles invitent à cheminer vers la place Jean Jaurès et le parvis de l'église.

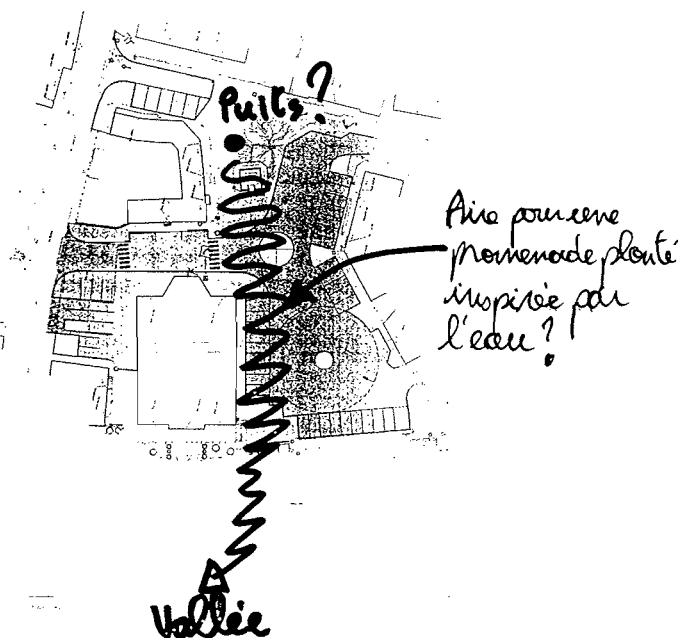
→ Il s'agirait alors de réfléchir conjointement le liens entre les deux places même si l'investissement n'a lieu au départ que sur la Place du Poilu.

Il semblerait intéressant de favoriser la promenade depuis le haut de la place vers la place Jean Jaurès, le long de l'église en éloignant l'aire de parking et en signalant davantage la présence de l'escalier.



L'idée de l'eau

- L'idée de mise en scène de l'eau source de vie, est toujours à privilégier sur les espaces publics. L'option ici consisterait à remettre l'ancien puits en service. Cette eau pourrait permettre de développer une thématique qui par exemple, permettrait d'agrémenter une promenade. Cette thématique permettrait, sur la pente, de mettre en valeur les liens avec le fond de la vallée, qui est par ailleurs un corridor d'enjeux affirmé par la municipalité.



le rapport minéral / végétal

- Si la volonté de réduire l'actuelle minéralité de la place était affichée, il semble que les surfaces dévolues aux plantations semblent ici réduites à de trop "maigres" plate-bandes. Sur le secteur bas de la place, la surface dévolue à l'endroit des circulations semble réellement surdimensionnée, tout au moins en impact visuel.

Il serait au contraire, tout à fait, envisageable d'avoir recours plus largement à la plantation d'ar

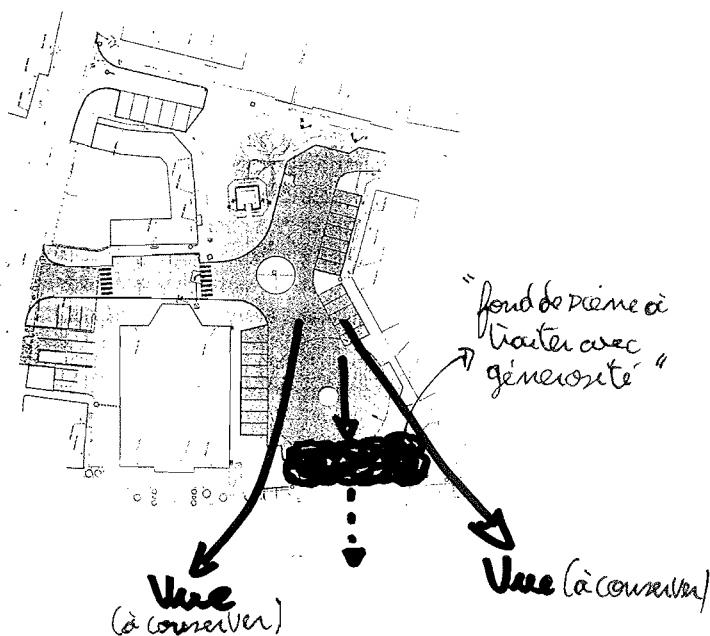
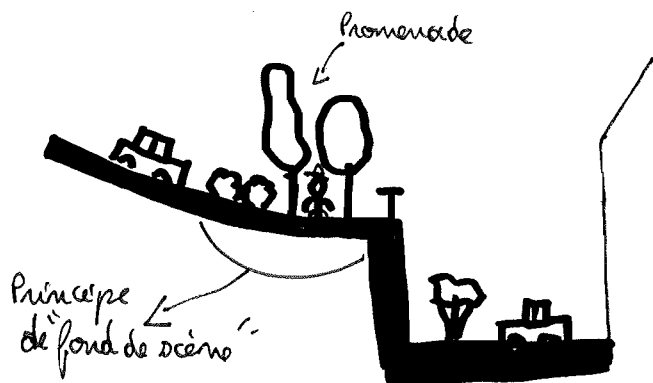
bres pour affirmer l'espace de la place comme un lieu policé et convivial. En effet, les différentes constructions autour de la place sont toutes d'une qualité permettant d'être dissimulées par la silhouette de quelques arbres de taille moyenne ou palissés.

L'intérêt du recours à l'arbre permettrait ici de retrouver un cadre plus marqué à la Place tout en l'agrémentant par une alternance de lieux lumineux et d'autres ombragés et évoluant aussi en cours de l'année en fonction de la phénologie des plantes.

L'utilisation de massifs d'arbustes et de vivaces est généralement dévolue à l'accompagnement de promenades ou au fleurissement de points stratégiques plutôt qu'à la composition de l'espace public.

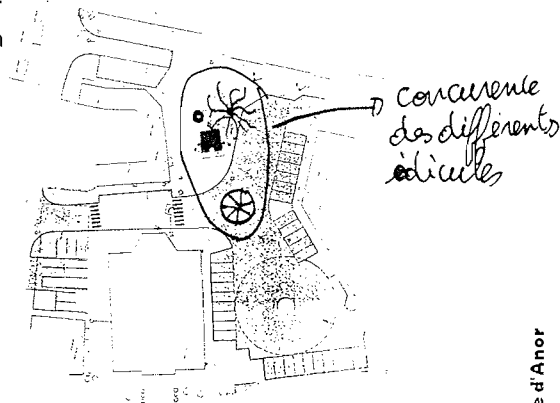
Exemple :

Pour la partie basse de la place, il conviendrait par exemple d'étoffer la présence végétale le long de la rambarde en ayant à l'esprit peut être l'image d'une promenade le long d'un belvédère et en maintenant des ouvertures visuelles latéralement sur la vallée et le versant d'en face.



Dualité kiosque/gros arbres

La volonté d'y implanter un arbre symbole qui serait attractif par son large ombrage est aussi une très bonne idée. Il conviendrait, néanmoins, à cet effet de bien vérifier les possibilités de mise en œuvre et le temps nécessaire pour un réel impact (nature du sol, un ou plusieurs arbres en bosquet ?). La discussion a montré que le lieu d'implantation du "kiosque-auvent" n'était pas définitive, mais que pour rester utilisable lors des cérémonies, il convenait de ne pas trop l'éloigner du monument-aux-morts. Si ces contraintes qui sont bien fondées sont appliquées, il y a risque d'avoir sur la partie haute de la place une accumulation d'éléments (arbres, puits, monuments-aux-morts, kiosque-auvent) un peu disparate.

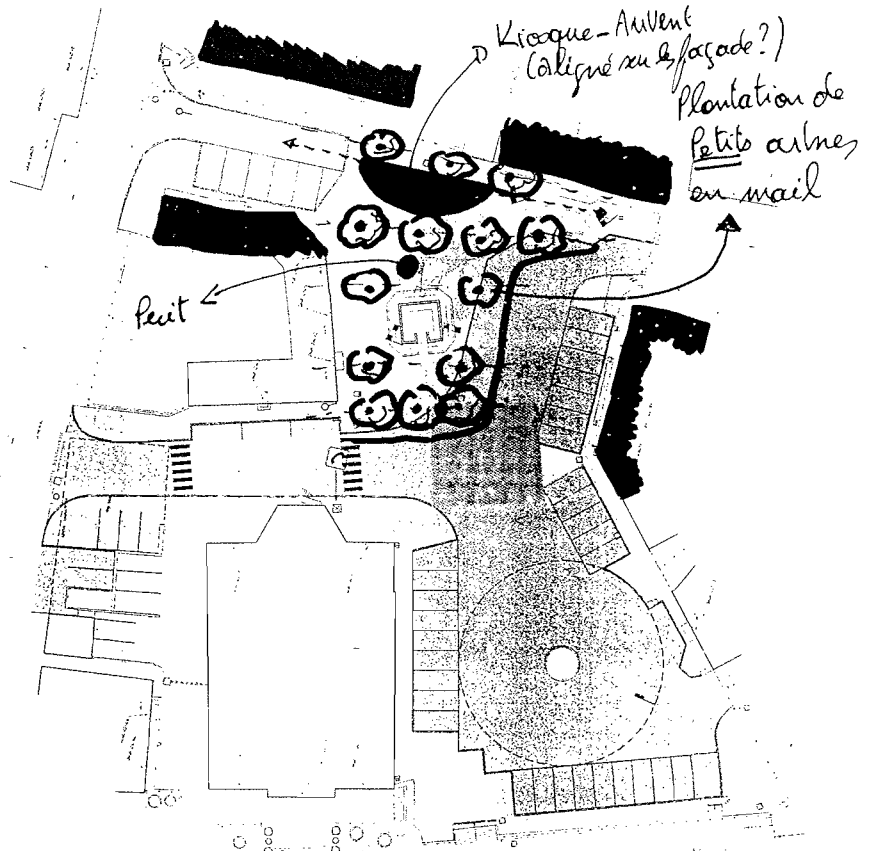


La disparition du kiosque-auvent des emprises routières doit permettre de calculer au plus juste les surfaces dévolues à la circulation des véhicules. La nouvelle implantation doit être réfléchie de manière à limiter les conflits entre l'automobile et les usagers (principalement les enfants qui viendront y jouer). L'arbre symbole peut être installé sur la partie basse de la place (voire sur la place Jean-Jaurès?).

proposition: "régulatrice"

Exemple

Le kiosque-auvent pourrait très bien se substituer à l'arbre symbolique et constituer ainsi un élément praticable toute l'année qui le rapproche de ses utilisateurs potentiels (école, etc...). La présence d'arbre à petit développement, ou pouvant être maintenu en cet état, permettrait de solidariser les édifices et leur échelles différentes respective.



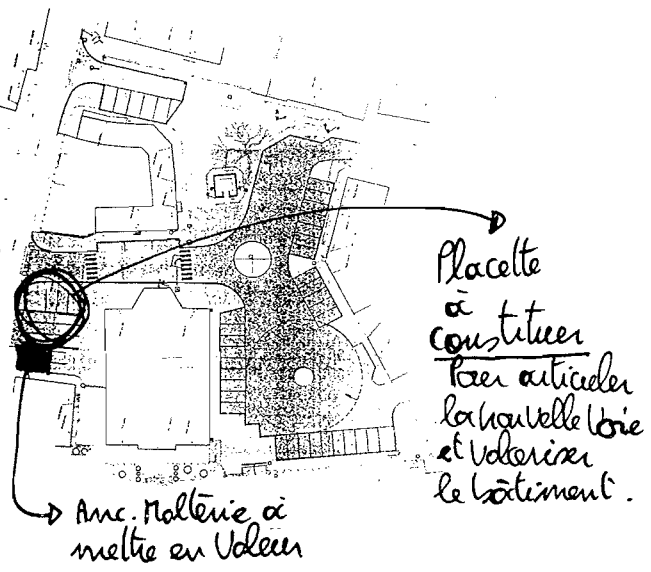
Le modelé du sol

- Un point de questionnement a aussi été abordé relatif à la prise en compte de la dénivellation dans le projet. Il semble que la proposition n'est pas prévue de tirer profit du relief intéressant du site d'Anor pour organiser les différents sous-espaces constituant la place en jouant sur différents niveaux par des replats et autres ressauts. (N.B. l'esquisse établie en 1991 par le cabinet Baudry avait fortement misée sur cette option. Une voie médiane aurait sans doute permis d'allier impératifs budgétaires et valorisation d'un élément à caractère identitaire de la commune.

Les abords de la Mairie

□

La déviation de la circulation n'est possible que grâce à l'acquisition (envisagée de longue date) d'une ancienne petite malterie et de ses espaces contigus. Le petit bâtiment est d'une belle facture et pourrait accueillir un petit équipement public (repris dans l'inventaire Départemental du Patrimoine Rural Remarquable, cf. fiche ci-jointe). Ses abords seraient à traiter plus dans l'esprit d'une placette plantée et arborée qui permettrait d'accueillir quelques voitures que comme un parking avec une jardinière.



INSTITUT POUR LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER

***L'URBANISME
VÉGÉTAL***

*Caroline
Stefulesco*

COLLECTION MISSION DU PAYSAGE



▲ **STYLES**
PARIS,
PARC ANDRÉ CITROËN

Les dispositions irrégulières (en haut) ne bénéficient pas de l'intérêt que l'on porte traditionnellement aux

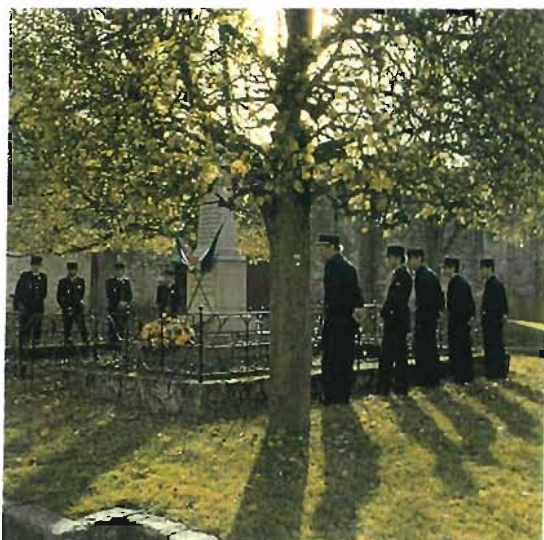
ordonnements réguliers (en bas). Dans le « jardin noir », le paysagiste Alain Provost a juxtaposé ces deux styles souvent considérés comme antagonistes.





▲ LIMITE
ET TRAME
AIX-LES-BAINS,
LA PROMENADE DU LAC

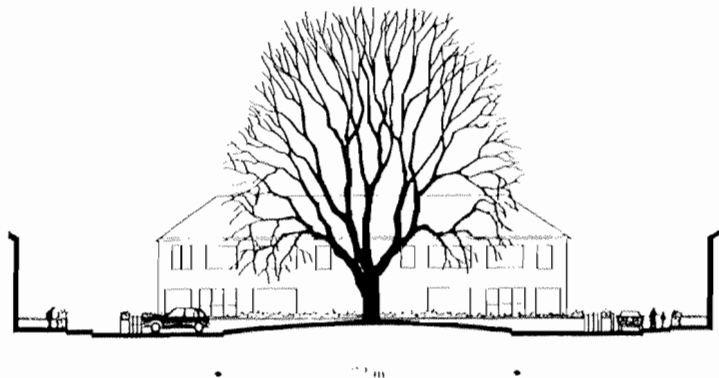
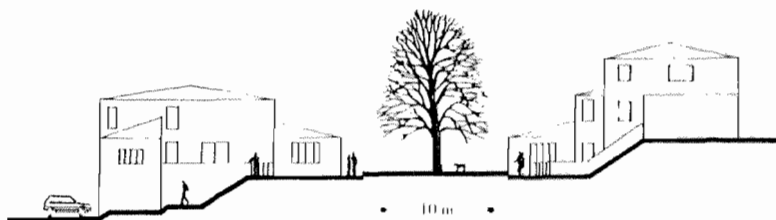
L'organisation et
la définition de paysages
urbains sont souvent
le fait de trames végé-
tales qui ont capacité à
limiter l'espace et à
marquer les passages.



▲ MISE EN SCÈNE
COURANCES,
PONTORSŌN,
OUDAN,
CLAIREFONTAINE-
EN-YVELINES

parfois sophistiquées,
manifestant de la sorte
un respect très vif pour
le domaine du sacré.
(de haut en bas et de
gauche à droite)

Les édifices religieux et
les monuments aux
morts, même modestes,
font l'objet de mises en
scène toujours soignées,



▲ QUAND L'ARBRE
CRÉE LE LIEU
SOPHIA-ANTIPOLIS

Le nouveau quartier a été conçu autour d'un chêne blanc auquel on a prodigué toute l'attention nécessaire pour qu'il supporte les travaux et les nouvelles conditions d'environnement

(Jean-Pierre Clarac, paysagiste).
(en haut)

▲ GENEVILLIERS

Les grands arbres sont nombreux dans la cité-jardin : plus d'un demi siècle après sa plantation, un platane en marque le seuil⁴.
(au milieu)

▲ BAYEUX,
PLACE DE L'ARCHEVÊCHÉ

Un arbre de la Liberté, platane planté en 1790, impose son volume conséquent à proximité de la cathédrale.
(en bas)

INSTITUT POUR LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER

***L'ARBORICULTURE
URBAINE***

L a u r e n t

M a i l l i e t

C o r i n n e

B o u r g e r y

COLLECTION MISSION DU PAYSAGE





Avant de planter...

choisissons l'essence la mieux adaptée au site

L'arbre est un **être vivant** qui par définition ne cesse d'évoluer de la naissance à la mort.

Son évolution est souvent impressionnante, aux yeux de l'homme, compte tenu des dimensions et de l'âge qu'il peut atteindre.

L'arbre ne peut pas être traité comme un objet inerte que l'on place dans un site car il a les exigences spécifiques d'un être vivant.

Planter est un investissement sur le long terme car un arbre se développe et structure l'espace pendant plusieurs décennies, pendant plusieurs siècles.

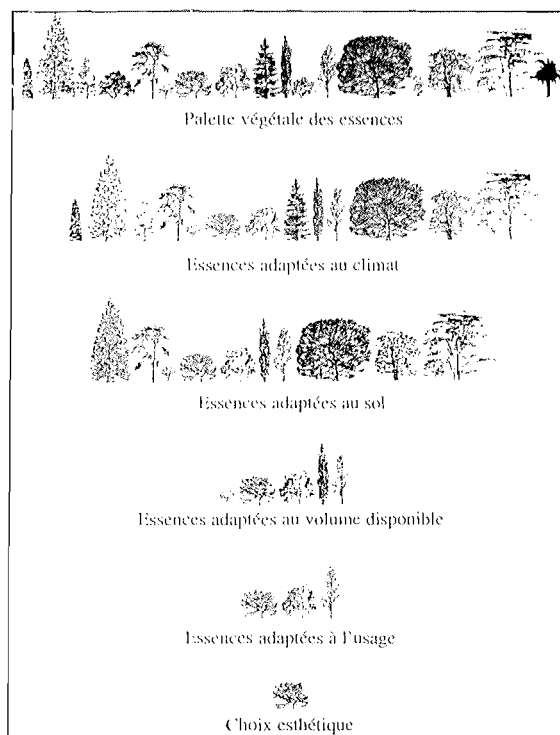
Il est par conséquent nécessaire de prendre le temps et de s'entourer de spécialistes pour choisir l'essence la mieux adaptée au site.

Choisir une essence demande un grand effort d'imagination permettant de visualiser l'arbre dans le site lorsque le sujet sera adulte.

Cette démarche permet de réaliser des plantations harmonieuses et limite le coût d'entretien (notamment les travaux de taille).

La méthode proposée ci-contre consiste à effectuer des sélections sur différents critères successifs de façon à identifier le végétal le mieux adapté au site.

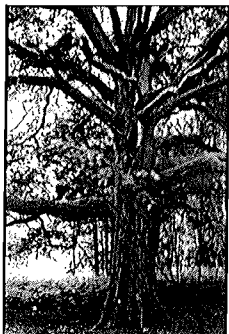
A partir de centaines d'essences existantes choisissons des essences adaptées au climat, au sol, au volume disponible, à l'usage et aux contraintes locales et enfin faisons un choix esthétique.



L'adaptation au climat local

Chaque essence est adaptée à une échelle de température et à une pluviométrie données.

Les essences locales sont, bien sûr, adaptées à notre climat mais la gamme des végétaux s'est enrichie, depuis les siècles derniers, de très nombreux végétaux "exotiques" qui sont parfaitement acclimatés à notre région.



Chêne sessile

L'adaptation au sol

La texture, la structure et la profondeur du sol, son acidité, l'alimentation en eau et l'hydromorphie sont des éléments qui sont spécifiques à chaque essence.

Le sol peut, dans certaines mesures être amélioré ou remplacé si cela est nécessaire.

C'est souvent le cas pour les plantations dans les sols très remaniés et très hétérogènes des villes.



Cyprés chauve en milieu hydromorphe

Le volume disponible pour le houppier et les racines de l'arbre adulte

L'espace plantable doit être d'un volume plus important que le développement de l'arbre adulte sauf si l'on envisage, en ayant conscience du coût d'entretien que cela représente, d'effectuer dans l'avenir de légères réductions de couronne ou une taille architecturée.

Le développement du système racinaire est aussi à prendre en compte. Le choix doit être fait en fonction des dimensions des arbres adultes et de leur port.



Respect du volume de l'arbre adulte

L'adaptation aux contraintes locales et à l'usage

Les essences ont toutes des particularités qui deviennent des qualités ou des défauts en fonction de l'implantation des arbres.

Par exemple, une essence procurant un ombrage important sera intéressante pour abriter un parking mais inadaptée devant une façade dont les ouvertures sont petites. La fructification peut être esthétique, comestible, elle peut attirer les oiseaux, mais elle peut être toxique, sale lorsqu'elle jonche le sol, odoriférante.

Les épines de certains arbres peuvent être appréciées pour les haies ou redoutées. Un système racinaire développé peut être intéressant ou contraignant.

Certaines essences drageonnent plus que d'autres.

Certains arbres ont une croissance rapide alors que d'autres ont une croissance plus

lente. Certaines essences sont plus sensibles aux maladies que d'autres. Les essences résistent plus ou moins à la taille. Le bois est plus ou moins cassant. Le feuillage se décompose plus ou moins bien. La résistance à la pollution, au sel de déneigement est plus ou moins importante.

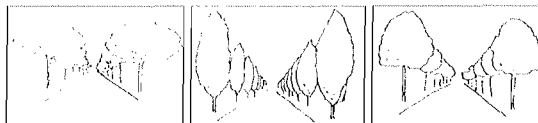


L'ombrage des Catalpa

L'esthétique

Ce critère très important est beaucoup plus subjectif que les précédents et dépend de la sensibilité du concepteur. La particularité de chaque essence permet de façonner des paysages différents.

Le port des arbres pourra être étalé, globuleux, ovoïde, conique, élancé, fastigié, tortueux ou pleureur.



Le feuillage à une couleur, une forme et une persistance propres à chaque essence. L'époque et la couleur de la floraison, la fructification, les coloris et l'aspect des écorces ponctuent de façons différentes les saisons.

Si le choix de l'essence a été mûrement réfléchi, l'arbre planté dans de bonnes conditions sera vigoureux, il se développera harmonieusement et aura plus de chances de se maintenir dans le temps. Il pourra alors s'imposer par sa beauté et ses dimensions dans son environnement qui aura sans doute changé.

Augustin BONNARDOT, forestier-arboriste

Le Centre National de Recherches Scientifiques sur le Climat (CNRS) a financé ce projet. Les auteurs tiennent à remercier les membres du jury de la thèse de M. Augustin BONNARDOT, C.A.U.E. 77 - En 2 mots - février 1999 - n°81



Avant de planter... choisissons des végétaux d'excellente qualité

La réussite d'une plantation est liée au choix d'essences bien adaptées au site, comme nous l'avons vu dans le précédent numéro, mais aussi à la qualité des végétaux qui doivent être sélectionnés avec le plus grand soin.

Comment choisir un végétal de qualité ?

Il est important de choisir une pépinière reconnue pour la qualité de ses végétaux.

La visite de cette pépinière permet d'apprécier les méthodes de culture, la qualité des végétaux et les quantités de plants disponibles.

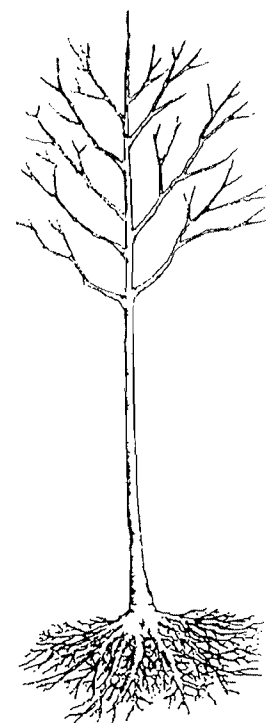
Lors de cette visite, il est possible de réserver des arbres en fonction de leur qualité et de leur homogénéité. Ces végétaux peuvent être marqués à l'aide d'un bracelet inviolable numéroté qui sera vérifié lors de la livraison.

Il est toujours préférable de commander les plants d'une même essence pour un même projet dans une seule pépinière de façon à avoir un lot homogène, d'origine génétique identique et ayant subi les mêmes conditions de culture.

Le tronc et les branches doivent être exempts de blessures et de nécroses.

Les arbres destinés à être conduits en port libre doivent être équilibrés et avoir une tige droite parfaitement fléchée. Le bourgeon terminal doit être en bon état (les arbres étêtés sont à proscrire).

Certains arbres peuvent être greffés ou formés en pépinière de façon à avoir une forme architecturée spécifique. A taille et forme égales, il faut choisir le plant le plus jeune car il possède le meilleur potentiel de vigueur et de reprise à la plantation.



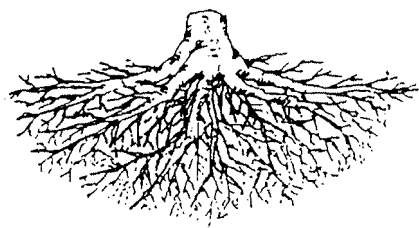
La qualité de la partie souterraine

La bonne reprise des plants dépend de la qualité du système racinaire. Le système racinaire doit être ramifié. Les racines de trop grosse section ne doivent pas être coupées. Le chevelu racinaire doit être abondant frais et bien réparti. Le volume du système racinaire doit être équilibré avec celui de la partie aérienne. Les arbres élevés en pleine terre auront obligatoirement été transplantés selon les normes en vigueur de façon à limiter le développement en longueur des racines et que la quasi-totalité des racines secondaires et du chevelu soit regroupée dans la motte. Outre l'action bénéfique au niveau racinaire, la transplantation permet de distancer suffisamment les plants pour permettre l'épanouissement correct de la partie aérienne.

Les racines nues

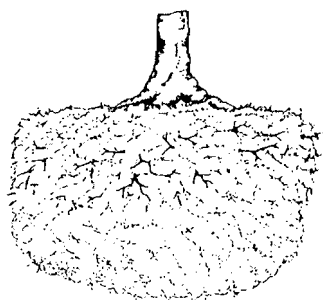
Racines nues

Les racines ne sont plus entourées de terre, elles sont à nu et donc très sensibles au soleil et au vent. Elles doivent être, immédiatement après l'arrachage, pendant le transport et jusqu'à la plantation, protégées par des sacs, des bâches ou des toiles de jute humides.



Motte

L'arbre est extrait de la pépinière avec la motte de terre dans laquelle se sont développées ses racines. Cette motte fait un seul bloc, elle n'est pas reconstituée. Elle est maintenue et protégée par une toile de jute qui l'entoure et un grillage dégradable (la tontine). La motte doit être bien formée et avoir un diamètre supérieur ou égal à 10 fois le diamètre du collet. Les mottes sont préconisées pour les feuillus de calibre supérieur à 16/18, les conifères, les essences à feuillage persistant ou à reprise délicate.



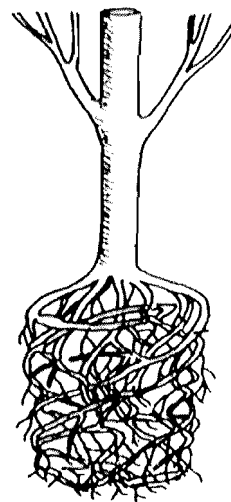
Conteneur

Les plants sont cultivés dans des bacs. Les sujets doivent être repotés dans des conteneurs de volume plus important tous les deux ans pour éviter la formation de chignon (spiralisation des racines).

Les arbres à racines chignonées sont à proscrire impérativement.

Ce mode de conditionnement est à réserver aux arbustes et aux très jeunes arbres.

Les plans en conteneur sont faciles à manipuler et peuvent être plantés toute l'année étant donné que la totalité des racines est transplantée. Les arbres en conteneurs sont souvent plus onéreux que les arbres en motte.



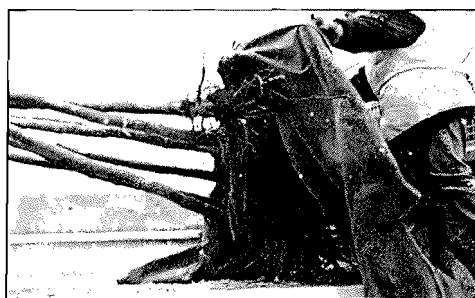
Racines chignonées

L'arbre est un être vivant. Le milieu où se développe le système racinaire est le sol. En dehors de ce milieu, l'arbre dont les racines sont à l'air libre dépérissent très rapidement.

Il est par conséquent indispensable de réduire au maximum le temps entre l'arrachage en pépinière et la plantation.

Pendant le transport et le stockage, les racines doivent être protégées du vent, du soleil et du froid à l'aide de paille, de bâche ou de toile de jute humide, ils peuvent aussi être mis en jauge pour des périodes plus longues. Les plants qui ne sont pas frais sont condamnés.

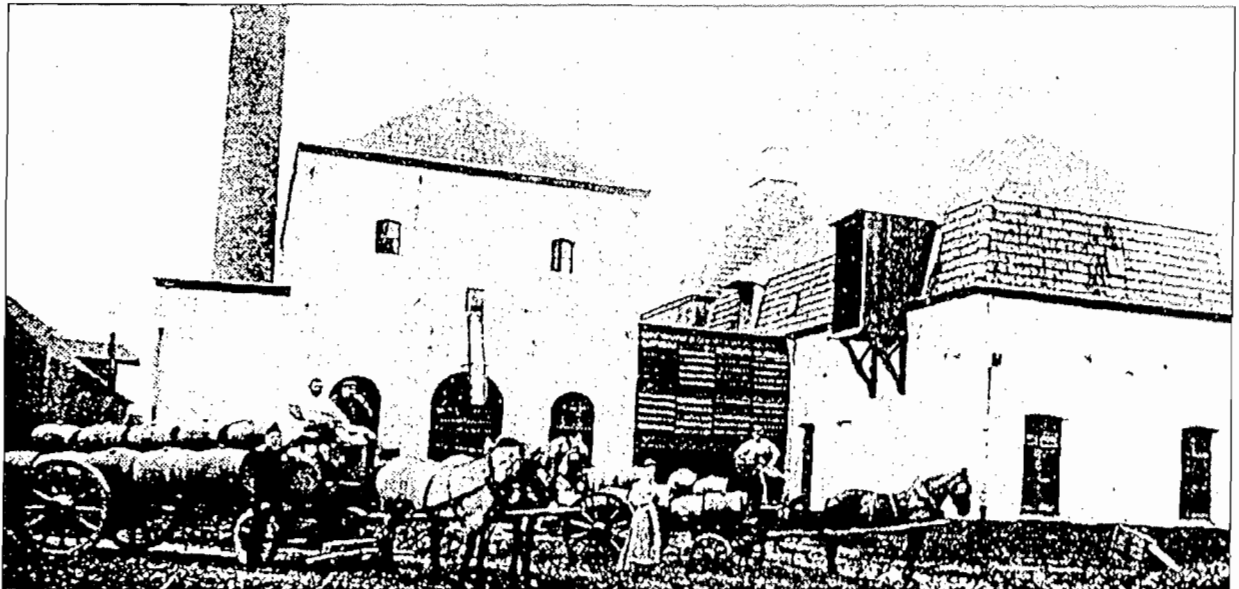
Augustin BONNARDOT, arboriste-forestier





Habitat et activités rurales
Edifices de campagne industrialisée

Brasserie - Malterie



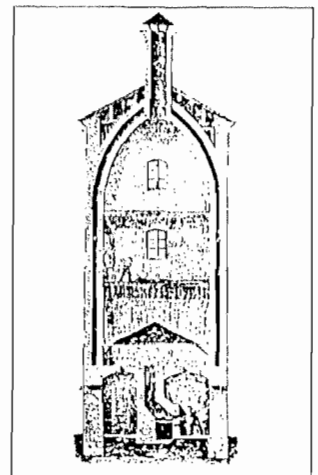
Ancienne brasserie Dubois-Dufail à Genech.



Brasserie à La Gorgue.



Touraille d'une malterie à Avesnelles.



Coupe d'une touraille d'après les Merveilles de l'Industrie - 1877.

La malterie est composée d'un volume sobre, à petites ouvertures. Le germoir est ponctué d'une touraille, tour d'une vingtaine de mètres de hauteur servant d'étuve pour sécher l'orge germé. Ces tourailles sont bien reconnaissables par leur sommet pyramidé ponctué d'une cheminée d'appel en forme de lanterne. Souvent associée à la malterie, la brasserie est un vaste bâtiment de brique rehaussé de fresques polychromes et de lignes d'appareillage de briques formant relief. Des cheminées ponctuent les bâtiments; la salle des cuves s'inscrit dans la façade comme la partie noble de l'édifice; à l'intérieur, les chaudières à cuves en cuivre et les revêtements de sols carrelés marquent la richesse du lieu.

Patrimoine Rural Remarquable